



Lettre de l'inspection régionale EPS. Mars 2021

publié le 21/03/2021 - mis à jour le 04/04/2021

Descriptif :

En détail les informations pour le déroulement de l'EPS pour cette fin d'année scolaire.

Sommaire :

- Site disciplinaire
 - L'évaluation aux examens en EPS
 - Classe S2TMD
 - Génération 2024
 - Classe Milliat-Coubertin
 - Les stages de formation continue
 - Activité physique et santé des élèves
 - Plus-value du numérique en EPS
 - Les « classes sport »
 - Lecture des projets pédagogiques EPS de collège.
 - Les visites individuelles en établissement
-

Je vous prie de trouver ci-dessous quelques éléments relatifs au déroulement de cette seconde partie d'année scolaire pour notre discipline.

● Site disciplinaire

Le site académique vient d'être restructuré pour vous apporter toujours les informations relatives à notre discipline. Vous remarquerez que le nombre de kilomètres parcourus par vos élèves au sein du dispositif « En route vers Tokyo » est actualisé chaque semaine.

● L'évaluation aux examens en EPS

- **Tous les examens** : un courrier de l'inspection pédagogique régionale a été envoyé à tous les lycées généraux et technologiques et professionnels pour aborder avec précision les questions relatives à la certification en contrôle continu. La commission académique des examens se tiendra le 21 juin.
- **Baccalauréat professionnel** : l'accompagnement à la rédaction et la validation des référentiels d'établissement est en cours. Les référentiels sont attendus pour le 31 mai.
- Deux établissements de l'académie ont été retenus pour ouvrir l'enseignement de spécialité EPPCS à la rentrée 2021 : le lycée Dassault à Rochefort et le lycée de la Venise Verte à Niort.
- **Le programme d'enseignement optionnel** a évolué. Les établissements concernés en ont été informés, les modifications du projet pédagogique sont attendues pour la rentrée de septembre 2021.

● Classe S2TMD

Une classe S2TMD ouvre au lycée Victor Hugo de Poitiers à la rentrée 2021. Retrouvez tous les renseignements à transmettre aux élèves intéressés :

- ▶ Création d'une classe Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse (S2TMD) au lycée VH de Poitiers.

● Génération 2024

Les dossiers de demande de labellisation sont à déposer avant le **30 avril** sur l'application demarches-simplifiees.fr. Des retours vous seront adressés directement via cette application pour ajuster votre projet qui sera proposé à la validation au cours du COPIL de début juin. La remise des labellisations est programmée lors de la journée olympique et paralympique du 23 juin.

● Classe Milliat-Coubertin

Les 36 ambassadeurs de l'académie seront regroupés début juillet au lycée Mandela à Poitiers.

● Les stages de formation continue

Devant l'incertitude engendrée par le contexte sanitaire et l'impossibilité de regrouper plus de six personnes en présence, les formations prévues au paf 2021 sont annulées. Cependant, des temps d'échanges vous seront proposés sous la forme de visio conférence. Conscient que cette modalité ne remplacera pas complètement une formation en présence avec une mise en pratique dans l'activité, ces temps à distance seront principalement dédiés à la présentation des contenus liés aux formations et auront pour objet de susciter des échanges qui pourront, le cas échéant, donner lieu à la constitution d'ateliers d'analyse ou de partage de pratiques pour les collègues volontaires.

Les collègues inscrits au paf recevront un ordre de mission ainsi qu'un lien de connexion. Les visio conférences n'excéderont pas une heure trente. Elles seront organisées au retour des vacances de printemps plutôt en soirée afin de vous permettre d'assurer vos cours. Toutes ces formations seront reproduites au paf 2022.

● Activité physique et santé des élèves

Le webinaire Activité physique et santé du 3 mars a regroupé 138 collègues qui ont pu bénéficier des ressources et propositions de médecins et d'acteurs engagés dans une dynamique de développement de la santé des élèves assistée par l'activité physique. L'enregistrement ainsi que toutes les ressources liées au webinaire sont accessibles ici. En complément, l'inspection pédagogique régionale engage deux dispositifs que chaque établissement peut investir à tout moment :

- ▶ En route vers Tokyo, [🔗](#)
- ▶ Le Tour Académique du Patrimoine en Vélo. [🔗](#)

● Plus-value du numérique en EPS

Le groupe Tice de l'académie de Poitiers continue à alimenter la rubrique dédiée sur le site académique. La plupart des propositions ont fait l'objet de présentations lors du dernier stage de formation continue intitulé « Plus-value du numérique en EPS » [🔗](#) à Vivonne.

● Les « classes sport »

Un nombre important d'établissements propose des dispositifs sportifs pour les élèves volontaires. Contrairement aux classes à horaires aménagés danse, théâtre, ou musique, les « classes à horaires aménagés sport » ne sont pas régies par une réglementation institutionnelle. Les recommandations suivantes permettent de définir le cadre dans lequel les classes sport peuvent s'inscrire :

- Le dispositif fait partie intégrante du projet pédagogique EPS. Il peut concerner une classe, un niveau ou deux ;
- Les heures du dispositif sont positionnées pendant le temps scolaire des élèves et sont complémentaires des horaires obligatoires de l'enseignement de l'EPS. **En aucun cas, ces heures se substituent aux cours d'EPS ;**
- Un partenariat avec une structure fédérale peut être envisagé mais l'enseignant coordinateur de la classe sport conserve la maîtrise pédagogique de la pratique et les éventuels intervenants extérieurs doivent justifier d'une qualification adéquate (diplôme d'état et carte professionnelle à jour) ;
- Le dispositif fonctionne sur fonds propres de l'établissement et ne peut pas donner lieu à la création d'un poste spécifique ni à une dérogation scolaire pour les élèves intéressés.

Tout dispositif pourra être déposé sur PartagEps dans la rubrique « dispositifs facultatifs ».

- [Lecture des projets pédagogiques EPS de collège.](#)

Le groupe académique de lecture des projets pédagogiques continuera à proposer des recommandations et un accompagnement à la définition des projets jusqu'à la fin de cette année scolaire. Les équipes qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement peuvent en faire la demande directement à l'inspection pédagogique régionale EPS.

- [Les visites individuelles en établissement](#)

Les visites de titularisation des stagiaires et les derniers rendez-vous de carrière sont programmés jusqu'au 30 mai 2021. Jean-Michel Hébert effectuera certaines visites auprès des professeurs stagiaires.

Bien cordialement,

Jean-Charles THEVENOT

 [Lettre EPS mars 2021 - Poitiers \(PDF de 335 ko\)](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.